



ATELIER POTERIE UTILISATION DU FOUR DE POTERIE

Chers adhérents,

Suite à divers dysfonctionnements concernant les cuissons céramiques survenus lors des années précédentes, nous souhaitons faire un rappel sur l'organisation de l'atelier.

La faïence et le grès ne doivent pas être cuits à la même température. Le mélange ou la confusion entre les types de terre peut entraîner des pannes et dégradations du four de poterie.

C'est pourquoi, pour le confort de tous et le bon fonctionnement des ateliers poterie, nous vous demandons la plus grande vigilance concernant les points suivants :

- Chaque adhérent est responsable du nettoyage des outils (planchettes, rouleaux, etc.) et du plan de travail utilisé.
- Chaque pièce mise en cuisson devra être signée.
- Chaque pièce devra être mise en cuisson avec un support adapté, évitant les éventuelles coulures d'email sur les plaques de cuisson.
- **Aucune terre provenant de l'extérieur ne pourra être cuite dans le four de la Maison de la Tour.**

Emmanuel reste disponible pour clarifier tout point de ce règlement.

Si un doute subsiste sur la provenance et le type de votre terre (faïence ou grès), n'hésitez pas à faire un test de cuisson :

→ Placez une petite boule de terre dans un bol en grès. Si votre petite boule de terre est toujours présente au sortir d'une cuisson grès, il s'agit de grès, si elle a fondu, il s'agissait de faïence.

Tout problème survenant lors de la cuisson, résultant par la dégradation du four ou d'une plaque de four, sera facturé à l'adhérent responsable.

Nous vous remercions de votre vigilance.
Emmanuel et l'équipe de la Maison de la Tour

Nom :

Prénom :

Date :

Signature de l'adhérent :